AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DU NORD-OUEST (Tél. Arras 23-14)
(SEINE-MARITIME, SOMME, PAS-DE-CALAIS, NORD)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux.
C. C. P. : LILLE 57-01-67

ABONNEMENT ANNUEL
15,00 F

N° XXXIX - Décembre 1963

ABONNEMENT - REABONNEMENT AUX AVERTISSEMENTS AGRICOLES POUR L'ANNEE 1964

Le tarif pour l'année 1964 reste inchangé. Il est donc de :

1°/ Abonnement ordinaire
(Bulletin Technique + Phytoma)
15 F.

2°/ Abonnement collectif à une même adresse
(plusieurs exemplaires du Bulletin Technique et un seul exemplaire de Phytoma)
15 F. + 5 F. par série supplémentaire des Bulletins Techniques.

3°/ Abonnement collectif à plusieurs adresses
(1 Bulletin Technique à chaque adresse et 1 seul exemplaire de Phytoma à l'une des adresses au choix)
15 F. + 10 F. par adresse supplémentaire.

Pour vous éviter toute interruption de réception des Bulletins de la Station et de la revue Phytoma, nous vous engageons à effectuer votre abonnement dans le courant JANVIER.

Le montant de l'abonnement est à verser exclusivement à :

REGISSEUR DE RECETTES DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Station d'Avertissements Agricoles - ARRAS-TILLOY
C.C.P. LILLE 57-01-67

soit au moyen d'un chèque bancaire, soit par C.C.P.

REMARQUES -

Bien spécifier le nom et l'adresse à laquelle doivent être adressés les bulletins.

Les personnes qui ont effectué leur versement depuis le 1er août dernier sont considérées comme abonnées pour 1964.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles,

R. DIVOUX

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux,

P. COUTURIER

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX